

Comité des bâtiments et de l'entretien

➤ Description générale

Sous la supervision du curé, le comité des bâtiments et de l'entretien gère l'entretien et les travaux des bâtiments et la propriété de la paroisse. Il s'assure que les bâtiments et la propriété de l'église sont en bon état et ne présentent pas de risques pour le personnel de la paroisse, les paroissiens et les visiteurs.

➤ Activités et responsabilités

- Gérer l'entretien et les travaux des bâtiments et de la propriété de la paroisse, y compris l'église, la salle de réunion, le rectorat, les pelouses, etc.
- Inspecter régulièrement la propriété de la paroisse pour identifier les besoins d'entretien et de travaux, puis les communiquer au curé.
- Conseiller le curé en matière des projets d'entretien et de travaux à entreprendre en liaison avec la paroisse.
- Obtenir des devis pour les travaux à effectuer.
- Préparer des rapports pour le Conseil des finances de la paroisse et le Conseil pastoral en ce qui concerne les travaux de réparation et d'entretien nécessaires pour la paroisse.
- Être disponible pour les séances de formation, si nécessaires.

Les activités et responsabilités énumérées ci-dessus peuvent ne pas refléter complètement le ministère effectué à cette paroisse. Se reporter à la section « Autres spécificités » pour les devoirs qui sont spécifiques à cette paroisse.

Autres spécificités :

➤ Compétences, expérience et qualifications

- Avoir au moins 18 ans.
- Posséder suffisamment d'expérience et de maturité pour servir la paroisse, étant donnée la description de ce poste.
- Connaître les bâtiments de la paroisse, leur environnement et leurs structures.
- Posséder de l'expérience dans plusieurs domaines, y compris les jardins et pelouses, l'électricité, la plomberie, la construction, l'architecture, etc.
- Posséder une formation et (ou) de l'expérience avec les codes du bâtiment, la législation, les réglementations en matière d'incendie, le SIMDUT et les procédures de santé et de sécurité.
- Pouvoir communiquer efficacement et clairement avec les autres.

➤ **Caractéristiques et qualités personnelles**

- Avoir le désir de servir la communauté et de consacrer du temps et des compétences à ce ministère.
- Être honnête, fiable et enthousiaste.
- Être capable de bien communiquer avec les autres.
- Être capable de travailler de façon indépendante ou en tant que partie d'une équipe.
- Être à l'aise avec le fait d'être responsable et respect des limites appropriées.

➤ **Orientation et formation**

Programme d'orientation standard de la paroisse et formation fournis par le curé.

➤ **Groupe de participants**

Les autres membres du Comité des bâtiments et de l'entretien.

➤ **Prise en charge, supervision et évaluation**

Le curé constitue le premier niveau de prise en charge, supervision et évaluation.

➤ **Durée de la nomination de ministère**

Trois à cinq ans avec la possibilité de renouveler (risque modéré)

Terme d'un an avec la possibilité de renouveler (* risque élevé)

➤ **Avantages et conditions de travail**

Impact direct sur l'entretien et l'apparence de la paroisse.

Il s'agit d'un poste bénévole nécessitant un engagement de temps de ___ heures par semaine ou ___ heures par mois.

Doit être en mesure d'assister à la séance d'orientation et les sessions de formation comme requis.

➤ **Recommandations en matière sélection**

Il s'agit d'un poste à risque modéré. (**** Si cette personne détient la clé de la paroisse, la position est jugée à risque élevé *)

Remplir un formulaire d'information sur le bénévole est obligatoire.

Une formation et une orientation sont nécessaires.

Sera soumis à une supervision et des évaluations périodiques.

Cette description du poste de ministère reflète fidèlement le rôle de *Comité des bâtiments et de l'entretien*

actuellement en place à _____.
(nom de la paroisse)

Comité de sélection des bénévoles de la paroisse

Curé

Date

Préparé par : Archidiocèse de Toronto